

**CONVOCATIION**

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 24 septembre 2021 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

**Le conseil communal se réunit sous le régime « CovidCheck ».**

**ORDRE DU JOUR**

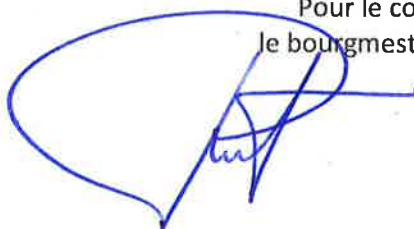
*En séance publique :*

1. Approbation du nouveau règlement général de circulation de la commune de Junglinster.
2. Règlement-taxe sur les vignettes résidentielles.
3. Avis du conseil communal relatif à la proposition de classement comme monument national d'un site à Junglinster.
4. Exercice du droit de préemption.
5. Reclassement d'une partie du domaine public communal en domaine privé.
6. Autorisations de lotissements de terrains situé à l'intérieur du PAP-QE.
7. Approbation d'un compromis de vente.
8. Approbation de conventions.
9. Approbation de contrats.
10. Modification budgétaire à l'exercice ordinaire 2021.
11. Arrêt provisoire du compte de gestion 2019.
12. Arrêt provisoire du compte administratif 2019.
13. Fixation d'une taxe pour la location des halls sportifs de la commune de Junglinster.
14. Création 5 postes de salariés (m/f) à tâche manuelle.
15. Confirmation de règlements de circulation.
16. Approbation de contrats de concession.
17. Dénomination de la résidence au Centre JongMëtt à Junglinster.
18. ZAE Um Lensterbiërg: Résiliation d'une mise à disposition d'un droit de superficie à un tiers.
19. ZAE Um Lensterbiërg: Mises à disposition d'un droit de superficie à un tiers.
20. Allocation d'une aide financière aux sinistrés des inondations dans la commune de Junglinster.
21. Changement dans les commissions consultatives communales.
22. Zusätzliche Stellungnahmen des Gemeinderates der Gemeinde Junglinster bezüglich Umfang und Detaillierungsgrad der Umweltverträglichkeitsprüfung (UVP) für die Modernisierung einer Hochspannungsleitung auf der Strecke Bofferdingen (L) – Aach (D) und den Bau einer Umspannanlage in Bofferdingen.
23. Informations au conseil communal et questions au collège des bourgmestre et échevins.

*En séance à huis clos:*

24. Nomination provisoire d'un chargé d'études pour les besoins du service technique communal.
25. Nomination provisoire d'un chargé d'études pour les besoins du service technique communal.
26. Accord sur le changement de groupe de traitement d'un fonctionnaire communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins  
le bourgmestre



le secrétaire ff

